

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) pour des services de traduction pour RCAANC

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANS) requiert la Traduction d'un rapport de l'anglais au français et d'un rapport sommaire de l'anglais au français et de l'anglais au cri de la baie James, au cri des plaines, à l'oïjwé et à l'inuktitut. Les travaux nécessiteront ce qui suit :

Document n° 1

Le document principal est un rapport complet de plus de 208 pages en anglais et devra être traduit en français.

Document n° 2

Le rapport sommaire comporte plus de 34 pages en anglais à traduire dans les langues suivantes :

- Français;
- Cri de la baie James;
- Cri des plaines;
- Ojibwé;
- Inuktitut.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la prestation de services de traduction de l'anglais au français et de l'anglais à diverses langues autochtones telles que cri de la Baie James, cri des plaines, ojibway et inuktitut ;
- Avoir fourni au moins 3 projets de traduction complexe* au sein du secteur public ;
- Être en mesure de traduire les documents mentionnés ci-haut avant ou le 15 janvier 2021.

* Traduction complexe comprend les points suivants :

- la traduction vers de multiples langues autochtones (au moins deux);
- la traduction d'un document d'au moins une (1) page contenant principalement du texte;
- la traduction d'un document destiné à un public composé d'intervenants divers;
- la traduction d'un document destiné à être diffusé publiquement.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Non-Applicable

5. Marché réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Non-Applicable

6. Entente(s) sur les revendications territoriales globales

Non-Applicable

7. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Après avoir fait des recherches et dû à l'urgence de la demande et la spécialisation de la traduction, Wintranslation semble être le seul fournisseur capable de répondre aux exigences du département.

8. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet achat : paragraphe 6d) - « une seule personne est capable d'exécuter le marché »).

9. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada compte conserver le titre de toute propriété intellectuelle découlant du contrat proposé puisque le principal but du contrat est de générer des connaissances et de l'information pour dissémination publique.

11. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le rapport traduit doit être livré avant ou le 15 janvier 2021.

12. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 107 170.20\$ (TPS/TVH en sus).

13. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Wintranslation

2197 Riverside Drive, pièce 602
Ottawa, Ontario K1H 7X3

Téléphone: 613-686-1278
Fax: 613-248-4969
www.wintranslation.com

14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

15. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 12 novembre 2020 à 8h30 (HNE).

16. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Nom : Miriam Britel
Titre : Experte principale d'approvisionnement
Courriel : miriam.britel@canada.ca